



CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

L'accélération de la campagne de vaccination et le calendrier du déconfinement annoncé fin avril par le Président de la République, laissent entrevoir l'espoir de retrouver, lentement mais sûrement, des jours meilleurs !

Depuis le 19 mai, les terrasses, les commerces, les salles de spectacle, les cinémas... ont rouvert leurs portes.

Le 22 mai, le centre Culturel Georges Brassens a accueilli **Agustin GALIANA**. Ce concert, programmé et annulé plusieurs fois, a enfin pu avoir lieu, à la grande satisfaction du public.

Nous communiquerons sur les prochains spectacles et les conditions d'organisation.

Je suis cependant au regret de vous annoncer que les spectacles gratuits du 13 juillet, salle de sport Giroux Sannier et du 14 août, au centre Brassens, ne pourront avoir lieu.

En effet, les jauges limitées ne permettraient pas d'organiser ces rassemblements populaires dans de bonnes conditions.

La vie associative a repris en extérieur mais aussi en intérieur sous conditions de protocoles et de jauges adaptés.

Vous étiez nombreux, bénévoles et adhérents, à espérer cette reprise.

Sachez que nous étions tout aussi impatients !

Cet été, les stages multisports municipaux pour les jeunes Saint-Martinois pourront être organisés, les manifestations municipales et associatives vont reprendre leurs cours petit à petit...

Soyons optimistes ! Face aux effets dévastateurs de la covid-19 sur la santé et le moral des populations, voyons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide et disons-nous que le plus difficile est passé pour repartir, tous ensemble, du bon pied.

Faisons-nous vacciner et continuons d'appliquer les gestes barrières.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Raphaël JULES,
Votre Maire



RETOUR SUR LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Le dernier dimanche d'avril est, chaque année, dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la seconde guerre mondiale.

Dimanche 25 avril, **Raphaël JULES**, Maire, accompagné de **Sylvie BERNARDINI**, adjointe chargée des cérémonies officielles et de **Francis NEYRINCK**, président de l'U.F.A.C.V.G., a déposé une gerbe au pied de la stèle Jean Moulin, à la mémoire de tous les déportés, sans distinction, pour rendre hommage à leur sacrifice.



1^{ER} MAI : LA FÊTE DU TRAVAIL

Raphaël JULES, Maire de la commune, s'est adressé aux Saint-Martinoises et aux Saint-Martinois à l'occasion de la fête du travail - sous-titres disponibles -.

Retrouvez cette vidéo en flashant ce QR CODE à l'aide de votre smartphone !



8 MAI : CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA CAPITULATION ALLEMANDE

Le 8 juin 1945, la seconde guerre mondiale prend officiellement fin suite à la signature de la capitulation sans condition de l'Allemagne. Depuis, chaque 8 mai celle-ci est célébrée en Europe.

À l'instar du 25 avril, **Raphaël JULES**, Maire, **Sylvie BERNARDINI**, adjointe aux cérémonies officielles et **Francis NEYRINCK**, Président de l'U.F.A.C.V.G., ont procédé à des dépôts de gerbes au Monument aux Morts puis au pied de la stèle Jean Moulin.

Commémorer pour ne jamais oublier.



VOTRE NOUVEAU SITE IN

BIENTÔT EN LIGNE

Après plusieurs mois de travail, nous serons en mesure de vous présenter **votre nouveau site internet**.

Plus moderne, plus clair, plus ergonomique, d'obtenir plus rapidement les réponses à vos questions.

La période COVID-19 aura nécessité une adaptation de nos divers canaux de communication dont le site internet.

Permettre au public d'accéder aux formulaires en ligne lorsque cela est possible, est désormais impératif.

Vous y retrouverez bien évidemment toutes les manifestations, les dernières actualités, les permis de construire, les délibérations des conseils municipaux...

C'est la société **BLOPP COMMUNICATION** qui a été chargée de l'élaboration de ce nouveau site que vous retrouverez en ligne.



Z.A.C. MULTISITES : FIN D'UN PROJET, LANCEMENT D'UN AUTRE

Les projets immobiliers de la Z.A.C. multisites avancent vite et bien. Dans ce cadre, **Raphaël JULES**, Maire de la commune a été invité lundi 10 mai par **M. DENEU**, Directeur Général de Territoires 62, à dévoiler la plaque de «l'allée des jardins d'Anémone», située dans le nouveau lotissement de la Waroquerie, chemin de Bertinghen.

Les 35 parcelles ont été vendues et sont, pour la plupart, déjà habitées.

À l'issue de cette inauguration, une présentation de la première phase du projet de lotissement composé de 21 parcelles a été faite rue de Marlborough. Ce lotissement accueillera à terme 79 parcelles.

Un projet de services municipaux y verra également le jour.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution des travaux.

Une nouvelle allée



Le projet Marlborough

VOTE PAR PROCURATION

Pour une absence professionnelle, départ en vacances, études extérieures : la démarche est à faire **EN PERSONNE** au commissariat de police, à la gendarmerie ou au Tribunal Judiciaire (ancien Tribunal d'Instance) :

- soit en utilisant le nouveau site : maprocuration.gouv.fr, puis se présenter personnellement, muni de sa pièce d'identité et de l'e-mail reçu lors de l'enregistrement,

- soit en imprimant le formulaire disponible sur internet puis en se rendant en personne pour le faire valider avec sa pièce d'identité,

- soit en se rendant directement sur place où le formulaire sera disponible.

Pour raison médicale : une demande écrite du mandant est à envoyer au commissariat de police avec certificat médical ou la carte d'invalidité (taux supérieur à 80%).

La demande peut être déposée à la mairie qui la transfèrera au commissariat.

Comme pour les municipales, un mandataire peut détenir 2 procurations.

Le mandant et le mandataire doivent tous les deux voter dans la même commune, mais pas obligatoirement dans le même bureau.

Par contre, le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour y voter à sa place.

Il est très important de remplir correctement le volet de procuracion (par exemple, pour les femmes, toujours indiquer le nom de jeune fille).

APPEL À SCRUTATEURS



Un scrutateur, qu'est-ce que c'est ?

Les scrutateurs sont chargés, à la clôture du scrutin, du dépouillement.

Qui peut être scrutateur ?

Tout Saint-Martinois **VACCINÉ OU EN MESURE DE PRÉSENTER UN TEST PCR DATÉ DE MOINS DE 48H AVANT LE DÉBUT DU SCRUTIN**, âgé de 18 ans, inscrit sur la liste électorale peut être scrutateur dans un bureau, même différent de celui dans lequel il vote.

ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021

Si vous souhaitez être scrutateur, vous pouvez vous inscrire par téléphone au 03 21 32 84 84 ou par mail à paule.delenclos@ville-smartinboulogne.fr jusqu'au vendredi 18 juin à 17h.

REPRISE DE LA VIE CULTURELLE

La vie culturelle a repris le 19 mai ! Quel soulagement après presque un an et demi de disette.

Le 22 mai nous avons accueilli **Agustin GALIANA** et, le 11 juin, ce sera au tour de **Renan LUCE** de se produire sur la scène du centre Brassens.

Cette reprise est bien évidemment soumise à un protocole strict :

- Masque obligatoire dans la salle pour tous à partir de 6 ans.
- 2 sièges vides entre chaque famille (6 personnes maxi) / jauge maximum : 35% de la capacité maximum de la salle, soit 227 places sur 650.
- Gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle.
- Distanciation dans la file d'attente.
- Entrées et sorties régulières.

PROCHAINS SPECTACLES :

- **Magic Box** vendredi 18 juin à 20h30
 - **Booder** vendredi 25 et samedi 26 juin.
- La billetterie sera lancée fin mai.

N'hésitez pas à contacter le centre Brassens au **03 21 10 04 90** pour plus d'informations.



UNE MERCERIE PLACE JEAN MOULIN

UNE TASSE DE FILS ET D'AIGUILLES

Justine DUCROCQ, Saint-Martinoise, a ouvert lundi 10 mai sa mercerie place Jean Moulin.

Elle réalise enfin son rêve de faire de sa passion son métier.

Le magasin «**Une tasse de fils et d'aiguilles**» est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 11h30 et de 14h à 18h - fermé le mercredi.

Vous y trouverez des tissus de qualité de la marque française Domotex, de la laine, des accessoires et le salon de thé ouvrira dès que la situation sanitaire le permettra.

Justine vous accompagnera dans vos projets de couture.

M. le Maire lui a souhaité la bienvenue le jour de l'ouverture !



RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

313, route de Saint-Omer - 62280 Saint-Martin-Boulogne
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr

Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr — facebook.com/villeSaintMartinBoulogne
Instagram : @saintmartinboulogne — YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne.

PERMANENCES DU MAIRE

Sous réserve de modification

JUIN : Jeudi 03 juin à la mairie

Jeudi 10 juin à Léon Blum

Jeudi 17 juin à la maison de quartier Ostrobove

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET

saintmartinboulogne.fr/la-mairie/permanences-des-elus